



CGT Mondor  
12 278

# Urgences Mondor, 2 mois de grève !! Qui s'en soucie ?



SUD Mondor  
12 289

Le mouvement de grève des services d'accueil des urgences (S.A.U.) continue de s'étendre et cela d'une façon inédite jusqu'à présent. Actuellement plus de 130 services d'urgences sont en grève, sur un total de 680 que compte le pays (métropole + Outre-mer), soit plus de 19% des S.A.U.

Localement, les urgences de l'hôpital Henri Mondor sont en grève depuis le 25 avril 2019, pour soigner dans la dignité et en toute sécurité. Visiblement, personnels et représentants syndicaux montrent plus de sollicitude envers les patients que les dirigeants de notre établissement

Voilà donc deux mois que la direction de Mondor a décidé de faire travailler les personnels en

sous-effectif durant la période de grève en ne réquisitionnant pas suffisamment. Cela n'a pas suffi à faire plier les collègues des urgences qui ne lâchent rien et dont la détermination reste intacte.

Pour Mme Benmansour, directrice du GHU Mondor, à Mondor les collègues ne sont en grève que par « solidarité » avec les autres urgences du pays. Comme si tout allait si bien chez nous, comme si les collègues n'avaient localement aucune revendication.

Sans doute est-ce pour cela qu'une seule réunion de négociation a eu lieu ? Une seule réunion en deux mois, du jamais vu, si cela ne s'appelle pas « laisser pourrir la situation » ?...

## Revendications communes à toutes les urgences de France :

- Reconnaissance de la spécificité du travail aux urgences liée, entre autres, aux risques via une prime de 300 € net par mois,
- Titularisation sans délai de tous les aides soignants, agents des services hospitaliers et secrétaire médicale en CDD,
- Remplacement systématique des congés annuels, maternité, bonifiés et maladie.

## Revendications locales :

- Renforts en cas d'affluence,
- Programme de fidélisation des personnels : assurer un réel encadrement d'un mois à tout nouvel arrivant, faciliter les prises de repos, changements d'horaires, formations...
- Remise en place de la formation interne - tutorat

- Embauche de personnels médicaux, infirmiers, aides-soignants en adéquation avec la charge de travail  
Été 2019, 8 postes de médecins sont vacants aux urgences de l'hôpital Henri Mondor.
- Présence permanente d'un agent de sécurité à l'accueil des urgences, remplacement systématique de celui-ci quand il doit assurer sa mission à l'intérieur des urgences
- Réévaluation du travail de brancardage ; suite à la grève de janvier 2019, la direction avait promis un travail sur ce sujet, depuis rien
- Respect de l'encadrement sup. envers le personnel des urgences, arrêt des abus d'autorité inutiles
- Arrêt des appels téléphoniques au domicile
- Réparation, remplacement et mis à disposition de jour comme de nuit du matériel nécessaires au fonctionnement du service

**Une nouvelle mobilisation des urgences aura lieu à Paris le mardi 2 juillet, nous appelons l'ensemble des hospitaliers à se joindre à ce mouvement. Les problèmes sont les mêmes dans tous les services.**

Pour la satisfaction de nos revendications, nous continuerons à accompagner le combat pour l'amélioration des prises en charge des patients, de nos conditions de travail et la dignité de chacun, patients et personnels.

**Nous serons présents Mardi 2 Juillet  
aux côtés des collègues dans la rue**